

PERSONNEL EFS EN GREVE LE 5 NOVEMBRE



L'Établissement Français du Sang, Établissement Public placé sous la tutelle du Ministère de la Santé est exclu du SEGUR de la santé !

Le SEGUR de la santé concerne les personnels paramédicaux et non médicaux des hôpitaux et des EHPAD publics et privés des secteurs lucratifs et non lucratifs (Convention FHP, Synerpa, CC51). Ainsi que les Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC).

Comment les personnels de l'établissement public EFS pourraient-ils rester sur le carreau ?

Si l'EFS ne rentre pas dans le SEGUR, que valent les beaux discours sur le grand service public éthique de la transfusion ?

Les 10.000 salariés de l'EFS participent à part entière à la chaîne du soin et refusent d'être systématiquement exclus des mesures de revalorisations salariales du secteur sanitaire. Ils rappellent qu'ils sont soumis à des COP toujours plus ambitieux mais irréalistes au regard des moyens insuffisants octroyés à l'EFS pour répondre aux besoins croissants en produits sanguins, notamment en plasma destiné au LFB ?

Les Syndicats CFTC CGT et SUD demandent un planning de négociations sur :

- L'inclusion de l'EFS dans le Ségur de la Santé
- La remise à niveau immédiate des salaires de tous les personnels de l'EFS sans exception : La revalorisation du point et la fin des augmentations individualisées
- La remise en négociation de l'accord temps de travail dont le but était de baisser la valorisation des heures supplémentaires
- La mise en place d'une véritable Gestion des Emplois et des Compétences avec la fin à l'opacité des motifs de promotions
- L'association effective de tous les professionnels de l'EFS aux projets mis en place.
- Un plan de prévention efficace contre les risques psycho-sociaux et contre le harcèlement et les discriminations de toutes natures.

Trop c'est trop !

La CFTC, CGT et SUD appellent les personnels de l'EFS à faire grève et à se mobiliser sur leurs sites et devant les sièges des établissements régionaux de l'EFS, le 5 novembre pour enfin se faire entendre !

Contacts

SUD : Edith Faraut, edith.faraut.efsidf@gmail.com
CGT : Guylain Cabantous, cgt.sante.efs@gmail.com
CFTC : Pascal Splittgerber, pascal.splittgerber@efs.sante.fr

PERSONNEL EFS EN GREVE LE 5 NOVEMBRE



→ La revalorisation du point et la fin des augmentations individualisées

LA CGT et les 10.000 salariés de l'EFS alertent sur la gestion des augmentations par des distributions annuelles dérisoires de points dits « au mérite », qui entretiennent les disparités salariales. L'individualisation des carrières relève d'une idéologie qui isole les salariés et fragilise les collectifs de travail. La dernière négociation de la grille salariale remonte à 2008 !

→ La remise en négociation de l'accord temps de travail

Ce mauvais accord n'a abouti qu'à supprimer la majoration des heures supplémentaires. Tout ceci au prix d'une complexification de la prise en compte et de la valorisation du temps de travail. À présent ce ne sont plus les besoins de l'activité qui guident la planification du travail mais le carcan de l'accord ! Cette situation ne génère que de l'incompréhension et de la frustration. On en est venu à programmer les pauses des personnels de prélèvements avant le départ en collecte ou au moment du retour. C'est absurde !

→ La mise en place d'une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

L'opacité de l'attribution des points au « mérite » n'a d'égal que l'opacité des progressions de carrières. Les salariés n'apprécient pas la désinvolture des explications données par leurs directions sur la difficulté d'anticiper les départs à la retraite. Là encore cette situation aboutit au découragement et favorise l'usure professionnelle.

→ L'association effective des professionnels de l'EFS aux projets mis en place.

L'adhésion recherchée se traduit beaucoup trop par de la communication descendante. Les projets imposés aboutissent à l'augmentation souvent inutile de la charge de travail. La CGT constate le climat de découragement et la nette augmentation des démissions, y compris de salariés ayant plusieurs années d'ancienneté.

→ Les Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Les RPS comme les démissions sont le résultat d'une politique de performance qui se confronte au manque de moyens. Depuis des années les RPS stagnent à un niveau anormalement élevé comme en témoignent les enquêtes baromètres sociaux régulièrement effectuées par l'EFS mais sans notable évolution des habitudes de management.

La CGT, SUD et la CFTC alertent les parlementaires sur l'EFS et leur demande d'envisager une commission d'enquête sur son financement.

Un regard politique est indispensable pour réévaluer les ressources dont l'EFS a besoin. La demande en plasma matière première pour fabriquer les médicaments des thérapies innovantes devrait tripler d'ici 2025. L'enjeu est que la France ne renonce pas à être autonome en produits sanguins tout en continuant de garantir le modèle éthique de sa filière et sa sécurité.

Il serait inconséquent autant qu'injuste de vouloir financer ces exigences en demandant aux salariés de l'EFS de prendre encore sur eux, pour que le Gouvernement puisse boucler le budget de la filière sang toute entière ! **C'est ce qui se profile si rien ne bouge mais trop c'est trop !**

**LA SITUATION EST TELLE QUE LA DIRECTION DE L'EFS
A D'ORES ET DÉJÀ ACCEPTÉ DE PAYER
LA JOURNÉE DE GRÈVE DU 5 NOVEMBRE !**